

LE PLAN POP

POUR ASSURER VOTRE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

Les traitements que vous recevez aux Cliniques Michel Pop incluent un suivi de 12 mois. Mais saviez-vous que vous pouvez prolonger l'accès à nos services personnalisés pour aussi peu que 89 \$ par année ?

Le Plan Pop vous permet de réduire le coût de tout autre traitement pour une période de 12 mois.

Peu importe le traitement que vous avez reçu :

- Lasik IntraLase^{MC}
- Lasik Wavefront ou PRK
- Lentille intraoculaire
- Chirurgie de la cataracte
- Correction de la presbytie

UN PROGRAMME QUI OFFRE DE NOMBREUX AVANTAGES

Le Plan Pop comprend une foule d'avantages à peu de frais :

- Gratuité des tests préopératoires pour un retraitement au laser;
- Réduction de 10 % pour tout autre traitement dans l'une de nos cliniques;
- Au besoin, une consultation gratuite avec notre ophtalmologiste par période de 12 mois, ce qui représente une économie de 136 \$ par consultation;
- Un accès rapide et efficace à des soins oculaires en clinique privée.



CLINIQUES
Michel
●●●**Pop**

MONTREAL 514 381-2020
GATINEAU 819 773-2020
SANS FRAIS 800 661-6345

www.cmpop.com

UNE ADHÉSION SIMPLE ET RAPIDE

Pour adhérer au Plan Pop, vous n'avez qu'à remplir le formulaire (disponible sur notre site www.cmpop.com) et nous le retourner avec votre paiement. Quand devez-vous le faire ? À l'intérieur des deux derniers mois du suivi postopératoire (12 mois) de votre chirurgie initiale. Par exemple, si votre intervention a eu lieu le 1^{er} mai 2011, votre adhésion au Plan Pop devra se faire entre le 1^{er} mars 2012 et le 1^{er} mai 2012 (pour un plan valide du 1^{er} mai 2012 au 1^{er} mai 2013). Vous pouvez ensuite le renouveler à chaque année.

À seulement 89 \$ par année (pour un œil ou deux yeux), le Plan Pop est un concept avantageux, pour ceux qui voient loin !

Nous demandons la carte d'assurance-maladie du Québec (RAMQ) pour l'acte médical au moment de la visite avec le médecin et pour certains examens techniques couverts par la RAMQ.

PLACEZ VOS YEUX ENTRE BONNES MAINS

Nos interventions sont réalisées par des ophtalmologistes, Dr Michel Pop et Dr Christian Perreault. Une assistante ophtalmique certifiée et des infirmières licenciées complètent notre équipe médicale. Nos cliniques sont équipées des technologies les plus performantes et des techniques chirurgicales les plus avancées, et respectent scrupuleusement les normes nord-américaines d'asepsie.

Les Cliniques Michel Pop sont fières d'afficher le permis de Centre Médical Spécialisé émis par le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.